



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

égalité professionnelle

Question écrite n° 85080

Texte de la question

Mme Chantal Brunel attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur la question de l'égal accès des femmes et des hommes aux responsabilités professionnelles et sociales au sein des établissements publics administratifs dépendant de son ministère. À titre d'exemple on ne trouve pour le moment aucune femme parmi les huit membres nommés au sein du conseil d'administration de l'École des hautes études en santé publique (EHESP) ou les quatre membres nommés au CA de l'École nationale supérieure de la sécurité sociale (EN3S). Sachant que moins de 15 % de femmes siègent dans ces instances, elle attire son attention sur la nécessité d'une exemplarité de l'État en matière de lutte contre les inégalités persistantes entre les femmes et les hommes. Ne doutant pas qu'elle entend mener une politique volontariste à ce sujet, conforme aux objectifs de constitutionnalité fixés par la réforme de 2008, elle lui demande de bien vouloir lui indiquer quel bilan statistique a été réalisé par ses services sur l'ensemble des EPA et EPIC placés sous sa tutelle et quels engagements concrets elle entend prendre pour passer d'une égalité de droit à une égalité dans les faits.

Données clés

Auteur : [Mme Chantal Brunel](#)

Circonscription : Seine-et-Marne (8^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 85080

Rubrique : Femmes

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 juillet 2010, page 8267

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)